

École à l'Orée-des-Bois
1389, rue des Camarades

Information aux parents
DOCUMENT À CONSERVER

**Nature et période des principales évaluations
pour l'année scolaire 2018-2019**

Préscolaire 5 ans

À l'éducation préscolaire, l'observation est le moyen privilégié d'évaluation. Elle porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de l'enfant dans le développement de ses compétences. (Programme de formation de l'école québécoise, p.52)

Prenez note que chaque compétence fait l'objet, au moins une fois dans l'année, d'une évaluation au premier bulletin ou au deuxième bulletin. Au troisième bulletin, toutes les compétences seront évaluées. Cette évaluation est sous forme de cotes et elle est accompagnée de commentaires qui permettent de nuancer le jugement qui est porté.

Il importe de souligner que l'évaluation poursuit un double objectif :

- ▶ permettre de suivre et de soutenir le cheminement scolaire de l'enfant;
- ▶ permettre à l'enseignant d'ajuster ses interventions en fonction des forces et des défis de l'enfant.

Ensemble, poursuivons ce but commun qu'est l'épanouissement de votre enfant.

Différents moyens retenus par l'école favoriseront la communication avec vous : travaux, réalisations, projets, agenda, appels téléphoniques, etc.

Dans le présent document, la forme grammaticale indique aussi bien les hommes que les femmes

*Document produit par la Commission scolaire de la Capitale, Services éducatifs des jeunes, 20 juin 2011
Révision : 23 août 2012*

Voici l'échelle nationale d'évaluation que nous utiliserons:

LÉGENDE		
Cote	Étapes 1 et 2	Étape 3
A	L'élève se développe très bien.	L'élève dépasse les attentes du programme.
B	L'élève se développe adéquatement.	L'élève répond aux attentes du programme.
C	L'élève se développe avec certaines difficultés.	L'élève répond partiellement aux attentes du programme.
D	L'élève éprouve des difficultés importantes.	L'élève ne répond pas aux attentes du programme.

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant le 3 octobre.
Premier bulletin	Le premier bulletin vous sera remis au cours de la rencontre du 15 novembre. Ce bulletin couvrira la période du 29 août 2018 au 10 novembre 2018.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé à la maison par votre enfant le 13 mars. Ce bulletin couvrira la période du 12 novembre 2018 au 1 ^{er} mars 2019.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera acheminé à la maison. Il couvrira la période s'échelonnant du 11 mars 2019 jusqu'à la fin de l'année. C'est dans ce troisième bulletin que sera communiquée la décision de classement de votre enfant pour l'année scolaire 2019-2020.

En tout temps, si vous avez besoin d'obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation de votre enfant, nous vous invitons à communiquer avec le personnel enseignant de l'école.

Soyez assuré de toute l'attention que nous portons à la qualité de la communication avec les parents de nos élèves. Nous souhaitons que ces quelques informations vous permettent de suivre le cheminement scolaire de votre enfant et de l'aider en conséquence.

Hélène Alain

Nom de la direction de l'école



Signature